

CHRV	
<u>DESCRIPTION DE FONCTION</u>	Sect. Contr. : SOI
	Année : 2019
	N° Fonction :
	Version : 1

TITRE DE LA FONCTION

EDUCATEUR

1. La fonction d'éducateur

L'éducateur en pédiatrie veillera à encadrer, d'un point de vue socio-thérapeutique, un enfant ou un groupe d'enfants hospitalisé(s) afin de lui (leur) offrir un climat de vie spécifique qui maintient ou augmente son (leur) bien-être et son (leur) autonomie et le(s) prépare pour la réintégration. Il accompagnera également les enfants et/ou les familles en situation difficile sur le plan social ou ayant un trouble physique, psychique ou mental.

Missions spécifiques :

- Favoriser l'éveil et l'autonomie des enfants en leurs proposant différents jeux et/ou activités.
- Réaliser des missions de prévention
- Collaborer au développement du service de pédiatrie et à l'amélioration des services offerts aux enfants qui y sont hospitalisés.
- Assurer une veille constante au sein du service et de l'institution afin d'y repérer les risques et de proposer des solutions.

2. Le contenu de la fonction

a) Sa position hiérarchique (organigramme)

Le poste de l'éducateur se situe au niveau de l'organigramme de la Direction du Département Infirmier. Il dépend hiérarchiquement de l'infirmier en chef du service de pédiatrie.

b) Les missions de la fonction :

Soutenir les patients sur le plan psychosocial	• Accueillir et accompagner les nouveaux patients. • Enseigner au patient diverses aptitudes (loisirs utiles, activités scolaires, aptitude en matière d'hygiène, ...) • Organiser, en collaboration avec l'équipe, des activités individuelles ou en groupe et des programmes (sport, découvertes, activités créatives, atelier d'écriture, musique, chant,...), y participer et observer. • Créer un climat optimal pour les patients en leur offrant une structuration dans leur environnement (ex : respect des horaires). • Apprendre à respecter les règles de vie en société. • Stimuler les patients à établir des contacts sociaux, faciliter leurs relations avec leurs proches ainsi que leur réintégration dans la société. • Encadrer et soutenir les patients sur le plan pratique, émotionnel et social. • Effectuer des entretiens individuels ou de groupe. • Ecouter les préoccupations des patients et discuter avec eux.
---	--

	• Servir de médiateur lors des conflits et intervenir en situation de crise. • Stimuler l'autonomie des patients.
Exécuter des tâches soignantes soutenant les activités de la vie quotidienne	• Aider les patients lors de soins corporels et d'hygiène quotidiens tels que s'habiller, se laver, se coiffer et se brosser les dents. • Veiller au confort général des patients. • Aider les patients à manger et à boire (patients ne souffrant pas de trouble de la déglutition ou n'étant pas nourri par sonde). • Exécuter des tâches ménagères comme préparer et distribuer les repas et ranger les chambres.
Discuter et se concerter au sujet du groupe cible avec les collègues	• Participer aux réunions pluridisciplinaires permettant d'établir le projet thérapeutique des patients. • Participer au développement de projets pour des prises en charges spécifiques. • Se concerter avec les collègues, le médecin et l'infirmière en chef au sujet de l'état de santé du patient. • Partager ses observations et les évolutions éventuelles. • Proposer une prise en charge spécifique ou une orientation vers un professionnel particulier suite aux éventuelles difficultés observées chez le patient.
Effectuer des tâches administratives	• Remplir les différents documents ou formulaires utiles et en assurer le suivi. • Observer les patients et tenir à jour leur dossier individuel.

c) Les compétences :

- Faire preuve de patience et d'autonomie.
- Etre responsable, dynamique et entreprenant.
- Résistance psychologique.
- Capacité d'écoute, d'analyse, de solution et de co-création.
- animateur de groupe.
- Pédagogue.
- Capacité à convaincre.
- Polyvalent avec une grande capacité d'adaptation.
- Savoir travailler en équipe pluridisciplinaire.
- Posséder des capacités rédactionnelles (rapport d'entretien et/ou de réunion).

3. Les modalités d'exercice

- a) **Grade** : Gradué Spécifique;
- b) **Barème** : RGB B1
- c) **Horaire** : Régime de travail flexible avec des horaires variables, à organiser en fonction des besoins du service et dans le respect du règlement de travail et de la législation sociale.

4. Les conditions d'accès

- Etre titulaire d'un bachelier éducateur spécialisé ou équivalent assimilé ;
- Satisfaire aux conditions de profil ;
- Réussite d'un examen de sélection.

5. Les atouts

- Posséder une expérience dans un service de pédiatrie ou dans un centre pour enfant.

Traçabilité :

Statut du document : approbation

Date de mise en concertation :

Date de mise au cadre :

Rédacteur (chef de service) : _____ Date : _____ Signature : _____

Approbateur : 1. Direction concernée : _____ Date : _____ Signature : _____

2. Direction des R.H. : _____ Date : _____ Signature : _____

3. Direction Générale : _____ Date : _____ Signature : _____

4. BP : _____ Date : _____ Signature : _____
